

Froid et climatisation : les nouveaux fluides obligatoires en 2010

A partir du 1er janvier 2010, plusieurs millions d'installations de réfrigération et de climatisation seront obsolètes du fait de l'interdiction de la vente du fluide R 22 (HCFC). Les explications de Serge Bresin, président de Qualiclimafrroid

Le décret européen 2037/2000 du 29 juin 2000 interdit la vente du fluide R22, et des HCFC de la même famille, en France comme en Europe à partir du 1er janvier 2010. Seuls les HCFC recyclés pourront encore être utilisés. Cette mesure a pour objet de participer à la réduction du réchauffement climatique de la planète engendré par les fuites des fluides. « La situation est extrêmement tendue du fait que le R22 est très présent dans les équipements existants. En France, un tiers des installations utilise encore des HCFC dont le fluide R 22, soit 50 000

tonnes. Cela représente plusieurs millions d'installations et une consommation annuelle pour maintenir le parc de 2 000 tonnes de R22. Or, à partir de 2010, seules 500 tonnes pourront être récupérées et réutilisées. Il y aura donc un déficit annuel de 1 500 tonnes. Personne ne peut imaginer quelles seront les conséquences de l'arrêt d'une partie importante du parc des installations de réfrigération et de climatisation », a expliqué Serge Bresin.



Serge Bresin, président de Qualiclimafrroid

2 solutions

Pour le responsable de Qualiclimafrroid, il existe deux solutions : soit le remplacement d'équipements avec la possibilité d'intégrer les derniers développements technologiques, solution adaptée aux installations peu coûteuses ou très anciennes, soit le « retrofit » de l'installation avec un fluide frigorigène de la nouvelle génération, le HFC. C'est pour répondre à



Le R 22 sera interdit en 2010

ce second cas de figure, moins onéreux pour la clientèle, que Qualiclimafrroid a créé une extension de la grille de la qualification Qualifroid qui s'intitule « conversion HCFC/HFC » et qui est réservée aux installations de réfrigération. Elle prévoit 3 niveaux : conversion simple, conversion intermédiaire et conversion technique. Les premières qualifications de conversion HCFC/HFC pourront être délivrées au milieu de l'année 2008.

La liste des entreprises qualifiées par Qualiclimafrroid est dorénavant déjà disponible sur www.qualiclimafrroid.com.

HAUSSE DU PRIX DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

Après l'annonce d'une augmentation des prix des HCFC (R-22, R-408A, R-409A) le mois dernier, les producteurs mondiaux annoncent également une hausse de l'ordre de 10 à 15% sur l'ensemble des produits réfrigérants y compris les HFC (R-404A, R-410A, R-134a, R-407C). La flambée des prix du pétrole et du gaz, qui engendre une forte augmentation des coûts en matières premières pour l'industrie des fluides frigorigènes, rend inévitable une révision des prix en vigueur. Selon Honeywell Fluorine Products Europe B.V, cette hausse tarifaire se justifierait par l'augmentation du prix du soufre, un composant clé dans la production des réfrigérants à base de fluor.